

Communiqué
Le 3 août 2023

Fliquer les pauvres avec l'argent des chômeurs-euses, fallait oser y penser !

Cela fait longtemps que le gouvernement décide de tout (ou presque) en matière d'indemnisation des chômeurs-euses. Tout en faisant croire qu'il laisse aux syndicats et organisations patronales représentatifs des marges de négociation, les conditions qu'il impose empêchent en réalité tout accord. A moins d'assumer des baisses d'indemnisations ou de nouvelles casses de droits qu'aucune organisation syndicale et c'est heureux n'acceptera de signer. Dès lors le gouvernement prend acte de l'échec et décide à la place. C'est une technique bien rodée.

En 2019, il avait convié les organisations à décider un nouveau régime d'indemnisation tout en amputant l'enveloppe de plusieurs milliards d'euros. Aucun accord n'avait été évidemment trouvé : le gouvernement en a profité pour modifier unilatéralement le calcul du salaire journalier de référence avec pour conséquence la réduction parfois de plus de 40 % les indemnités des intermittent-es de l'emploi. Il est ensuite passé par la case parlementaire pour réduire début 2023 la durée de versement des allocations aux chômeurs-euses en raison d'un taux de chômage officiel en baisse et donc largement fabriqué (sachant que près de 60 % des chômeurs-euses ne sont pas indemnisés-es).

Toutes ces mesures antisociales ont abouti à ce que, malgré plusieurs millions de chômeurs-euses dans ce pays, l'UNEDIC qui gère l'assurance chômage soit excédentaire ! Ce qui donne un nouveau prétexte au gouvernement pour récupérer ces excédents de plusieurs milliards d'euros non pas pour indemniser les chômeurs-euses ... **mais pour financer France Travail, la nouvelle trouvaille destinée à fliquer les allocataires du RSA et les obliger à travailler au risque de perdre leurs maigres revenus !**

Telle est la lettre de cadrage que vient d'adresser le gouvernement aux organisations représentatives, tout en indiquant par ailleurs qu'il faudra (aussi) désendetter l'UNEDIC. En clair, opérer de nouvelles coupes sombres dans les allocations tout en faisant ceinture sur les excédents pour améliorer l'existant et revenir sur les injustices des précédentes réformes. Tout cela pour le 15 novembre : après ce sera donc au gouvernement de décider des nouvelles régressions si aucun accord n'est trouvé. Il est rappelé au passage que ces allocations sont financées en grande partie par les cotisations sociales patronales pour parer au chômage des salarié-es que les patrons mettent justement à la rue. Et que le reste est désormais financé par une fraction de la CSG qui en 2019 a remplacé les cotisations sociales salariales au nom du pouvoir d'achat...

Rien ne retiendra Macron dans le cynisme et la violence de ses politiques patronales et antisociales. Aucune retenue dans le mépris et la guerre aux classes populaires et aux salarié-es les plus modestes. Il est juste obsédé par le chiffre du chômage dont la baisse en trompe l'œil validerait son action politique. Mais plusieurs millions de chômeurs-euses en ajoutant encore plus d'emplois précaires mal payés et aux conditions de vie dégradées ne font pas une société stable et pérenne.

Au contraire, dans une société qui n'a jamais été aussi riche, seule la justice sociale peut permettre d'y parvenir. Nous devons l'obtenir : pour nos droits sociaux, il est donc urgent de continuer le combat.